



Le Courant municipal

Août 2018 - Volume 23, no 4

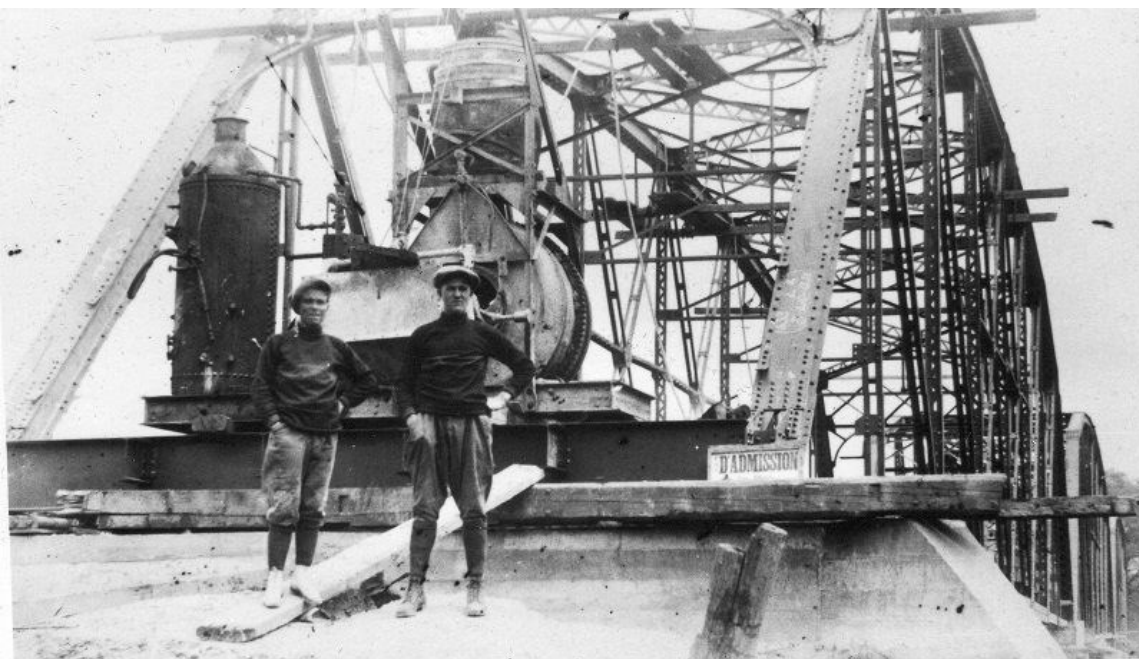


Photo : Société d'histoire de St-Stanlas
Deux ouvriers devant le pont de la rivière Batiscan en construction vers 1920

Dans ce numéro

**Municipalité
de Saint-Stanlas**
1302, rue Principale
Saint-Stanlas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanlas.ca
municipalite@saint-stanlas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi
8 h à 12 h

Mot du maire	3	Divers	
Communiqués du bureau		Bibliothèque Émilie Bordeleau	7
Résumé des séances du conseil	3-4	Un automne à DécouvLire	7
Mon puits : Ma responsabilité, ma santé	4	Nouveau portail Bibli & cie maintenant en ligne	8
Une piscine sécuritaire pour une baignade parfaite	5	Une rafale de questions à Saint-Stanlas	8
Un nouveau fonds pour soutenir les entreprises de la MRC des Chenaux	6	Il ne faut jamais toucher une chauve-souris	8
		CAB de la Moraine	9
		Association des loisirs	9
		Popote roulante	9
		Sûreté du Québec	10
		Agenda des événements locaux	11
		Manoir des deux rivières	12

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 570 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Octobre 2018

Date de tombée : 27 septembre 2018

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, je vous parlerai des développements récents au sein du village.

Les travaux de la rue St-Gabriel sont maintenant choses du passé et je tiens à remercier les gens pour leur compréhension et pour leur patience face aux inconvénients que cela a pu leur causer.

Toujours sous le thème de la voirie, je vous informe que le ministère des Transports a lancé les appels d'offre concernant la construction du nouveau pont. D'ailleurs, une soirée d'information aura lieu le 14 août prochain afin de vous entretenir du déroulement des travaux à venir.

Et en terminant, le 2 août dernier, j'ai assisté à l'annonce, par le député Pierre Michel Auger, d'une aide financière octroyée à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier dans notre MRC. Cette organisation a pour but de venir en aide aux personnes lors d'accidents dans les sentiers de motoneige et de VTT ou de toute autre situation en milieu isolé.

En espérant que la chaleur des dernières canicules ne vous ont pas trop incommodés, je vous souhaite de passer une belle fin d'été.

Luc Tellerin

Maire de Saint-Stanislas

COMMUNIQUÉS DU BUREAU**RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance tenue le 9 juillet 2018 :**

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de juin 2018 au total de 307 113,86 \$;
- Règlement 2009-476-011 modifiant le règlement de zonage 2009-476, relatif aux zones à risque de glissements de terrain;
- Appui à la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban afin qu'elle puisse obtenir l'appui financier des gouvernements pour solutionner l'absence de couverture de téléphonie cellulaire;
- Versement d'un montant de 600 \$ au service de garde *SCOLEIL* en guise de quote-part municipale pour le déficit de fonctionnement de l'année 2017-2018;
- Achat de cinq calendriers historiques 2019 à Appartenance Mauricie et ce, au coût de 10 \$ l'unité;
- Octroi d'un contrat de 10 000 \$, taxes nettes, à Permaroute pour le scellement de fissures sur le rang de la Rivière-Batiscan N-E;
- Octroi d'un contrat de 8 568,79 \$, incluant les taxes, à Location/Excavation Sylvain Mongrain pour le fauchage des routes de la saison 2018;
- Appui à la Municipalité de Hérouxville dans sa démarche auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour faire modifier la classification de la route Lefebvre pour qu'elle soit reconnue comme route intermunicipale;
- Autorisation d'ajout de travaux à ceux déjà prévus pour la réfection d'une partie du rang de la Rivière-Batiscan N-E;
- Octroi d'un contrat de contrôle qualitatif du chantier du rang de la Rivière-Batiscan-N-E à Les services EXP inc. et ce, au montant de 5 735,85 \$ plus les taxes;
- Demande à la MRC des Chenaux de procéder à l'analyse de la demande de nettoyage du cours d'eau des Prairies et d'effectuer les travaux s'ils s'avèrent nécessaires;
- Honoraires supplémentaires de 6 500 \$ pour le retour en appel d'offres pour l'aménagement du parc St-Gérard.

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Séance tenue le 6 août 2018 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de juillet 2018 au total de 222 719,89 \$;
- Dépôt du rapport du maire relatif aux faits saillants des états financiers 2017;
- Dépôt de l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 juin 2018;
- Dépôt de l'état des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 juin 2018;
- Adoption d'une *Politique d'aide financière aux activités sportives, récréatives, artistiques et culturelles*;
- Inscription de la conseillère Lucie Jacob et du conseiller Yves Bédard aux assises annuelles de la FQM;
- Annulation de la résolution 2009-06-112 en vu de conserver son droit de gérance dans l'octroi des contrats pour les travaux municipaux;
- Octroi d'un contrat à *Les Entreprises Jules Therrien & Fils inc.* pour réparer les bordures de la toiture du garage municipal et ce, au montant forfaitaire de 3 500 \$ plus les taxes;
- Nomination de la conseillère Lucie Jacob responsable de la politique familiale et des questions familiales de la Municipalité;
- Accord d'une aide financière de 200 \$ au *Fonds Communautaire des Chenaux* pour le projet *Sacs d'école* 2018;
- Adoption d'une entente relative à l'aménagement d'un trottoir et d'un muret de pierres au 27, rue St-Gabriel;
- Accord d'un contrat d'aménagement d'un muret de pierres (talus universel) au 27, rue St-Gabriel à *Nicolas Baril, paysagiste* et ce, au montant de 5 080 \$ plus les taxes;
- Nomination de monsieur René Leone coordonnateur de la bibliothèque municipale et répondant pour la Municipalité de Saint-Stanislas au Réseau biblio du centre du Québec, Lanaudière et Mauricie;
- Retour en appel d'offres effectué en deux volets pour l'aménagement du parc St-Gérard : 1) aménagement des infrastructures civiles du terrain (aqueduc – égout – électricité – drainage et nivellement) et 2) construction du chalet de service, avec une majoration de ses honoraires de 5 850 \$, plus les taxes;



MON PUIT : MA RESPONSABILITÉ, MA SANTÉ

Saviez-vous que?

En tant que propriétaire d'un puits individuel ou d'un petit réseau desservant moins de 21 personnes, vous avez la responsabilité de vous assurer de sa qualité, dans une perspective de protection de votre santé et de celle de vos proches.

Bien qu'elle soit davantage protégée par la capacité filtrante du sol, si on la compare aux eaux de surface (lac et rivière), l'eau d'un puits est susceptible d'être contaminée.

Il ne faut pas se fier à la limpidité ni à l'absence de goût ou d'odeur pour déterminer la qualité de l'eau d'un puits. Celle-ci peut être affectée par la présence de contaminants naturels dans le sol, la présence d'activités humaines à proximité, le type de puits et sa conception.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, l'entretien des puits et les laboratoires accrédités pour les analyses, consultez le site Internet du MDDELCC : www.mddelcc.qc.ca/eau/potable/dépliant.



UNE PISCINE SÉCURITAIRE POUR UNE BAIGNADE PARFAITE

L'aménagement de votre piscine est-il conforme au règlement sur la sécurité des piscines résidentielles?

Si la SURVEILLANCE et la VIGILANCE sont primordiales pour prévenir la noyade, le CONTRÔLE DE L'ACCÈS à la piscine résidentielle l'est encore plus.

TROP SOUVENT, les jeunes victimes ont réussi à atteindre la piscine après avoir échappé à la surveillance d'un adulte. Elles y ont accédé car la barrière était restée ouverte, l'échelle n'avait pas été remontée ou aucune clôture ne fermait l'accès à la piscine.

Un aménagement sécuritaire pour une baignade parfaite

Assurez la sécurité de vos proches et diminuez les risques de noyade.

Saviez-vous qu'il existe un *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* et que l'aménagement de toute piscine installée depuis le 31 octobre 2010 doit s'y conformer?

En effet, les municipalités sont responsables de l'application de ce règlement. Afin qu'il soit respecté, un permis municipal est exigé pour construire, installer, remplacer une piscine résidentielle ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Une baignade parfaite avec un encadrement sécuritaire

- Désignez un adulte pour surveiller les enfants et assurez-vous qu'ils sont à proximité de lui;
- Établissez des règles de sécurité; ne pas faire de plongeon tête première; ne pas jouer à des jeux où l'on doit retenir sa respiration; ne jamais se baigner seul peu importe l'âge;
- Apprenez les techniques de réanimation cardiorespiratoire. Celles-ci peuvent sauver une vie si elles sont effectuées moins de dix minutes après la noyade;
- Évitez la distraction en apportant avec vous téléphone, boissons, lunettes, crème solaire et serviettes.

Vous souhaitez savoir si l'aménagement de votre piscine est conforme?

Consultez le Règlement : www.mamot.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles
Recourez aux services gratuits de l'équipe *Baignade parfaite* en consultant www.baignadeparfaite.com.

Pour de plus amples informations, contactez la Société de sauvetage : baignadeparfaite@sauvetage.qc.ca ou 514-525-3100 ou 1-800-265-3093.



UN NOUVEAU FONDS POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DE LA MRC DES CHENAUX

La MRC des Chenaux et ses partenaires, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et Fonds locaux de solidarité FTQ, sont fiers d'annoncer la création d'un fonds de 900 000 \$ visant à soutenir les entreprises œuvrant sur le territoire de la MRC.

Le FLS a comme objectif d'accélérer la réalisation de projets de démarrage, d'expansion et d'acquisition d'entreprises sur le territoire de la MRC. Sa mise sur pied est possible grâce à la participation de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ avec un crédit variable à l'investissement de 750 000 \$, de la FQM contribuant pour un montant de 100 000 \$, ainsi que de la MRC contribuant pour une somme de 50 000 \$.

« Cette collaboration entre la FQM et le Fonds de solidarité FTQ existe depuis maintenant près de 25 ans. Cela a permis la création des fonds locaux de solidarité. C'est un partenariat dont nous pouvons tous être très fiers. Soulignons que notre contribution est rendue possible grâce à la mesure de 3,5 millions de dollars mise en place par le gouvernement du Québec pour déployer le réseau des FLS dans les régions non couvertes jusqu'à maintenant. », a déclaré monsieur Bernier, maire de Lac-Édouard, membre du conseil d'administration et membre du comité exécutif de la FQM.

« Nous sommes très heureux de compter sur le soutien financier et l'expertise de nos deux partenaires, Fonds locaux de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités qui, comme nous, croient au potentiel des entrepreneurs de notre territoire. L'importance de leur soutien financier annoncé aujourd'hui le montre bien. », a précisé le préfet de la MRC, monsieur Bruneau.

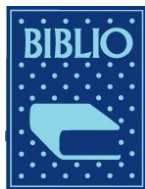
« Né d'un partenariat entre le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, le réseau des Fonds locaux de solidarité est un modèle de développement économique local qui a fait ses preuves. Les entrepreneurs de la MRC des Chenaux qui ont des projets ambitieux et audacieux ont maintenant accès aux FLS pour le financement de leur PME en démarrage et en croissance. Ce sont 4 416 projets d'entreprises qui ont été financés par le réseau des FLS depuis ses débuts, il y a plus de 25 ans. », a poursuivi monsieur Désaulniers de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ.

Le FLS, par son effet de levier, complètera le financement des projets d'entreprises du territoire. Il permettra aux entrepreneurs d'accéder à d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre capital d'appoint. Le montant maximal des investissements qu'une entreprise peut recevoir du FLS est de 100 000 \$.

Les demandes de financement peuvent être transmises dès maintenant auprès de la MRC des Chenaux.



DIVERS

**BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU**

Je me présente à vous pour la première fois. Je suis le nouveau coordonnateur de la Bibliothèque Émilie-Bordeleau. Je dois vous avouer que la tâche de remplacer madame Marie-Andrée Tessier s'avère un très grand défi, si l'on considère le travail colossal qu'elle effectuait, consacrant des dizaines d'heures de travail, chaque semaine, au service des citoyens de Saint-Stanislas. Je me fais votre porte-parole, pour lui dire un très gros MERCI, pour son dévouement exceptionnel à l'avancement de la culture à Saint-Stanislas.

Je voudrais aussi souligner le départ de mesdames Georgette Moisan et de Cécile Sanschagrin, deux bénévoles qui ont œuvré de nombreuses années au sein du comité de la bibliothèque.

J'ai l'intention d'assurer la même continuité en matière d'excellent service personnalisé. D'autre part, je voudrais que notre bibliothèque soit un lieu culturel, où il fait bon se retrouver. Conséquemment, je désire mettre en place des activités d'animation pouvant vous intéresser.

Abonnement : Vous pouvez vous abonner en tout temps, à nos heures d'ouverture; c'est un service gratuit pour les citoyens de Saint-Stanislas.

Carte accès-musée : Vous pouvez visiter gratuitement plusieurs musées de la région. La carte accès-musée s'emprunte comme tout autre document à la bibliothèque. Nos bénévoles se feront un plaisir de vous renseigner.

Prêt entre bibliothèque : Avez-vous en tête, un titre de volume qui pourrait vous intéresser et qui n'est pas disponible à notre bibliothèque? Pas de problème, nous vous le commanderons par l'intermédiaire du Réseau des bibliothèques.

Heure du conte : Cet automne encore, nous offrirons aux tout-petits l'Heure du conte, une activité animée, suivie d'un bricolage.

Club de lecture : Nous sommes présentement à élaborer la formation d'un club de lecture pour nos usagers. D'autres détails vous seront communiqués prochainement.

Site Facebook : Nous vous invitons à consulter régulièrement, le site Facebook de la Bibliothèque Émilie-Bordeleau, afin d'en apprendre plus sur nos activités à venir.

Il nous fera grand plaisir de recevoir vos suggestions. Que ce soit en matière d'amélioration de nos services, d'activités susceptibles de vous intéresser, d'achat de volumes, etc. Nous serons à votre écoute.

Au plaisir de vous rencontrer,

René Leone, coordonnateur
Bibliothèque Émilie Bordeleau.



9 septembre - 14 h - Saint-Narcisse : Conférence / Micheline Duff : *Mon histoire derrière mes histoires*. Micheline Duff a longtemps travaillé dans le domaine de la santé et de l'enseignement avant de publier son premier roman, au début des années 2000. Rencontre avec une auteure aussi populaire que prolifique.

15 septembre - 10 h - Saint-Prosper : *Éveil à la lecture* avec Mlle Farfelue. Laissez-vous emballer par les activités tout en douceur pour découvrir les livres en compagnie de papa et maman. Les ateliers comprennent différentes activités : comptines, histoires, chansons, bricolage, etc.

22 septembre - 14 h - Batiscan : *Initiation à la dégustation*. Réservez votre place (819-840-0704, # 2205). Démystifiez l'anatomie et la physionomie des 5 sens! L'atelier, axé sur les produits fins, propose des dégustations qui placent les apprentissages sensoriels dans un contexte de comparaison réel.

7 octobre - 14 h - Sainte-Geneviève-de-Batiscan : Conférence *La jasette à toutoune*. Conférence humoristique qui parle de l'acceptation de soi, de la santé, de l'importance de bouger à la saveur des capsules Cours Toutoune; brutalement honnête, on se parle dans le blanc des yeux.



NOUVEAU PORTAIL *BIBLI & CIE* MAINTENANT EN LIGNE !

Le Réseau BIBLIO CQLM lance aujourd'hui son nouveau portail web *Bibli & cie*. Ce nouveau portail a été développé pour permettre aux bibliothèques membres de promouvoir leurs services facilement et rapidement auprès de leurs abonnés. Coloré et moderne, Bibli & cie est la vitrine de votre bibliothèque sur le web.

La principale nouveauté de ce site est de permettre aux non-abonnés de s'abonner directement en ligne pour accéder aux ressources numériques et à l'emprunt des livres et magazines numériques. La création du dossier se fait directement dans le système de gestion de bibliothèque. L'abonné reçoit son numéro temporaire par courriel. Aucune intervention de la part du comité de la bibliothèque n'est requise. Les statistiques d'abonnement en ligne sont comptabilisées, ce qui permettra d'augmenter le taux d'abonnement de la bibliothèque.

Sélectionnez votre bibliothèque et recherchez facilement les livres de votre collection au catalogue. Sélectionnez la fiche de la biblio et accédez en un clic à la liste des nouveautés du mois. Accédez enfin à toutes les ressources numériques en un seul clic.

Les activités d'animation culturelles ont été ajoutées. Le comité se connecte à une console de gestion dédiée pour ajouter les nouvelles activités et consulter le répertoire d'activités culturelles. Pour se connecter, il suffit de s'authentifier avec l'adresse courriel de la bibliothèque et le mot de passe utilisé auparavant pour se connecter au profil responsable de l'interface de gestion de l'ancien portail.

Accédez à <https://biblietcie.ca> pour découvrir toutes les nouveautés !

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires. N'hésitez pas à les communiquer au service Assistance-BIBLIO.

UNE RAFALE DE QUESTIONS À ST-STANISLAS

Le 24 juillet dernier, l'agent Mathieu Bellerive, du poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Chénouaux, était très attendu par les amis du camp de jour de la municipalité de Saint-Stanislas.

Une vingtaine d'enfants ont eu le privilège d'avoir un policier pour eux seuls, pendant tout près d'une heure. L'agent Bellerive s'est bien amusé à répondre aux nombreuses questions des petits curieux. Ils ont également eu le droit d'embarquer dans le véhicule de patrouille en se faisant expliquer les fonctions qui s'y trouvent. Ce fut une présence souhaitée et grandement appréciée des enfants et des éducatrices.



L'agent Mathieu Bellerive et les jeunes du camp de jour.

IL NE FAUT JAMAIS TOUCHER UNE CHAUVESOURIS!



La personne qui a touché une chauve-souris doit :

- laver la partie du corps affectée avec de l'eau et du savon pendant dix minutes;
- communiquer rapidement avec le service InfoSanté CLSC qui évaluera la situation et précisera les mesures à prendre. Une vaccination contre la rage pourrait être indiquée.

Lorsqu'une personne est exposée à une chauve-souris, l'animal devrait être capturé afin que des spécialistes puissent l'analyser pour déterminer s'il est infecté par le virus de la rage. L'absence de rage chez l'animal permet ainsi d'éviter des vaccinations.



POUR TOUS LES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS BÉNÉVOLES DE LA MRC DES CHENAU

Un nouvel outil efficace pour le recrutement et la reconnaissance des bénévoles!

Les Centres d'action bénévole (CAB) des Riverains et de la Moraine ont le plaisir de vous présenter une nouvelle image promotionnelle de l'action bénévole sur le territoire de la MRC des Chenaux. Il s'agit de chevalets arborant le slogan « **Ici les bénévoles font la différence** ».



Ces panneaux sont faits pour être durables et sont identifiés à chacune des municipalités de la MRC qui sont desservies par un des centres d'action bénévole.

Des événements culturels, sportifs et récréatifs, des activités de financement et de reconnaissance se tiennent dans chacune de nos localités. Un dénominateur commun les unit tous : l'action bénévole qui est un incontournable à leur réalisation et à leur réussite. Chaque municipalité a dorénavant son chevalet mis à la disposition des associations et autres groupes qui tiennent des activités supportées par des bénévoles. Les deux centres d'action bénévole souhaitent ainsi que les organismes utilisent ces chevalets et les mettent bien en évidence lors de leurs activités. Le but : D'abord remercier les bénévoles qui s'impliquent et aussi conscientiser les visiteurs de l'importance de l'implication citoyenne pour la vitalité de nos communautés. De plus, les CAB estiment que l'utilisation de ces chevalets aura un impact sur le recrutement des bénévoles.

Vous souhaitez participer à la promotion de l'action bénévole dans votre municipalité? Rien de plus simple! Installez le chevalet sur le site de votre événement et le tour est joué! Communiquez avec votre bureau municipal et le personnel en place vous indiquera la marche à suivre. Un chevalet supplémentaire est également disponible à votre centre d'action bénévole au 511, rue Massicotte, Saint-Narcisse, 418-328-8600.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière de la MRC des Chenaux et de la Caisse Desjardins Mékinac-Des Chenaux.

Source : *Louise Baillargeon*, d.g.
Centre d'action bénévole de la Moraine.



ASSOCIATION DES LOISIRS

La 37^e édition du tournoi de balle familiale se tiendra les 31 août, 1^{er} et 2 septembre prochain. Vous recevrez plus de détails d'ici peu, via les réseaux sociaux et par la poste.

Le camp de jour est terminé déjà. Merci à Manon Jenni, Ryan Hamel, Sandrine Bureau et Naomy Ledoux qui ont permis à nos jeunes de vivre un été emballant et divertissant. Un très grand MERCI à Nathalie Cassin pour la coordination.



POPOTE ROULANTE

Le service de Popote roulante reprendra ses activités en septembre prochain pour la saison automne 2018.

Des repas chauds et nutritifs préparés par des cuisinières bénévoles et livrés à domicile un midi par semaine, le mercredi, comprenant soupe, plat principal et dessert. Le tout est à prix modique.

Vous êtes âgé de 65 ans et plus? N'hésitez pas à bénéficier des avantages que vous offre la popote roulante, soit « un petit répit » d'un dîner par semaine. Vous pourriez également être éligible à ce service dépendamment de votre situation (convalescence, contraintes sévères d'autonomie, etc.).

Pour vous inscrire ou simplement pour vous informer, communiquez avec madame Thérèse Naud, responsable pour St-Stanislas, au 418-328-8596 ou au Centre d'action bénévole au 418-328-8600.



VIGILANCE : STRATAGÈME DE FRAUDE VISANT LES AUTOMOBILISTES

La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant un stratagème de fraude qui vise les usagers du réseau routier des régions de la Mauricie-Lanaudière, de l'Outaouais-Laurentides et de la Région Autoroutière du Grand Montréal.

Description du stratagème

Des individus à bord d'un véhicule s'immobilisent en bordure d'une route ou dans une bretelle de sortie d'autoroute et simulent une panne. Lorsqu'un automobiliste s'immobilise afin de vérifier si les gens ont besoin d'aide, les fraudeurs invoquent souvent la panne d'essence et demandent de l'argent en échange de faux bijoux. Dans certains cas, des sommes d'argent ont été soutirées.

Ce stratagème de fraude, s'apparente à la fraude de dons de charité, et se produit lorsqu'une personne utilise un prétexte dans l'objectif de soutirer de l'argent aux victimes.

La Sûreté du Québec vous invite à demeurer vigilant relativement à ce stratagème de fraude.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée à votre poste de police local au 310-4141 ou à la [Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec](#) au 1-800-659-4264.

GARDEZ L'ŒIL OUVERT : STRATAGÈMES LIÉS À L'AGENCE DU REVENU CANADA

La Sûreté du Québec désirent sensibiliser la population relativement à des stratagèmes de fraudes liés à l'Agence du Revenu Canada (ARC).

Deux types de fraudes sont observés. Le premier consiste à établir un contact avec les citoyens par téléphone. Les fraudeurs expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils doivent un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêtés par les policiers. Après entente sur un montant, la victime doit rapidement aller porter de l'argent dans un bureau de change de la région ou par le biais de cartes de crédit prépayées, cartes-cadeaux iTunes et autres cartes-cadeaux prépayées. En ce qui concerne le deuxième stratagème, les fraudeurs entrent en contact par courriel avec leurs victimes en mentionnant qu'elles ont droit à un remboursement d'impôts. Celles-ci doivent cliquer sur un lien afin de mettre à jour leur dossier fiscal et ainsi fournir des renseignements personnels.

La SQ rappelle de rester vigilant et d'être conscient de ces types de stratagèmes frauduleux utilisés par des imposteurs qui se font passer pour des employés de l'ARC. L'ARC ne demande jamais de fournir des renseignements personnels par courriel. En temps normal, les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisations par courrier et non par téléphone ou par courriel.

Rappelez-vous : Si quelqu'un vous demande de lui transférer des fonds, il s'agit probablement d'une fraude.

Soyez prudent : N'envoyez jamais d'argent, de données bancaires ou de données relatives à votre carte de crédit à une personne que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

Réfléchissez : N'acceptez pas de chèques ou de mandats dont la somme est supérieure au prix convenu. Retournez le document à l'acheteur et demandez-lui de vous retourner le paiement exact avant de livrer les articles ou de fournir les services.

Posez-vous des questions : Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que je ne donnerais pas habituellement dans ma déclaration de revenu? Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que l'ARC possède déjà dans ses dossiers?

Valider : Une simple vérification auprès de votre institution bancaire ou auprès de votre corps de police local peut vous éviter d'être victime de fraude.

Informez-vous : Consultez le site du [Centre antifraude du Canada](#) et de [l'Agence du Revenu Canada](#) pour vous protéger contre ces types de fraudes.

Toute information au sujet de ce réseau peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1-800-659-4264.

Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Mardi 14 août 19 h	RENCONTRE D'INFORMATION - Reconstruction du pont À la salle municipale, 33, rue du Pont. Des représentants du Ministère vous présenteront le projet de reconstruction du pont situé sur la route 159, au-dessus de la rivière Batiscan, dans la municipalité de Saint-Stanislas. Il n'est pas nécessaire de confirmer votre présence.



la collecte

Saint-Stanislas

**Mercredi 15 août
14 h à 20 h**

Organisée par
les Chevaliers de Colomb,
conseil 2903 et la FADOQ



Salle Municipale - 33, rue du Pont

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



Samedi 18 août 19 h 30	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry.
Mercredi 29 août	 FADOQ ST-STANISLAS - Épluchette de blé d'Inde À la Sucrerie Boisvert. Coût : 15 \$. Réservation auprès de Ginette ou Jean-Pierre au 418-328-4582.
Mardi 4 septembre 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Samedi 15 septembre	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Léon Aubry.
29-30 septembre	 JOURNÉES DE LA CULTURE Surveillez les annonces à venir.
Lundi 1^{er} octobre	 ÉLECTIONS PROVINCIALES À la salle municipale.
Mardi 2 octobre 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale.



**Logements 31/2 et 41/2
disponibles dès maintenant
avec service de deux repas par jour**

**POUR UN TEMPS LIMITÉ :
PROFITEZ DE
TROIS MOIS DE LOYER GRATUIT**

*

Venez vivre l'expérience unique du Manoir des deux rivières

Le Manoir des deux rivières offre un endroit paisible et sécuritaire pour les personnes du troisième âge autonomes et semi-autonomes et offre plusieurs commodités telles :

Système d'interphone - Échangeur d'air dans chaque logement - Boîte postale individuelle - Ascenseur
- Espace de stationnement avec prise électrique - Buanderie - Service de deux repas par jour à la salle à manger (dîner et souper) - Grand salon pour réunions et loisirs

Excellente nourriture - Menu varié

Dès 65 ans, il est possible de venir vivre au Manoir des deux rivières. En tant que coopérative, vous aurez la liberté d'habiter votre logement de façon autonome sans avoir le souci de préparer vos repas.

**Pour information : 819-690-8840
manoirdeuxrivieres@gmail.com**

*** 3 mois gratuits sur le coût du loyer seulement, frais de repas en sus**

Près de tous les services (CLSC, pharmacie, centre médical, épicerie)
Admissible au programme Supplément au loyer de la SHQ